



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

SÉANCE DU CONSEIL – COVID 19

Saint-Gabriel-Lalemant, le 20 mars 2020

La Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest a décidé de procéder par conférence téléphonique lors des prochaines réunions de conseil tant et aussi longtemps qu'il le faudra.

Vous comprendrez que ces mesures exceptionnelles sont mises en place afin de réduire le risque de propagation et d'assurer la sécurité tel que conseiller par les autorités responsables de la santé publique.

Nous vous remercions de votre compréhension et demeurons disponibles par téléphone pour répondre à vos questions.

Marilyne Lévesque,
Secrétaire-trésorière